Coaching

Renforcez vos pratiques managériales, soutenez vos agents, accompagnez les évolutions

La mission de coaching accompagne les encadrants et les agents dans leur évolution professionnelle et managériale. Elle offre un espace structuré et confidentiel pour prendre du recul et développer les compétences relationnelles et décisionnelles. Cette approche permet de renforcer la capacité à agir dans des contextes complexes, au service de l'efficacité collective et de la qualité du service public.

Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale du Gard

Les collectivités territoriales et les établissements publics font face à des transformations profondes : évolution des organisations, attentes accrues des usagers, contraintes budgétaires, mutations des métiers et enjeux de qualité de vie au travail. Ces changements sollicitent fortement les encadrants et les agents, qui doivent s'adapter, décider et mobiliser leurs équipes dans des environnements parfois contraints.
Le coaching constitue un levier d'accompagnement individualisé et préventif, permettant de soutenir les responsabilités managériales, de prévenir les situations de fragilité professionnelle et de favoriser des pratiques adaptées aux valeurs du service public territorial.

Service proposé

L'approche est personnalisée, fondée sur l'écoute, la réflexion et l'action, pour aider les personnes accompagnées à clarifier leurs objectifs, à identifier leurs leviers de progression et à développer des solutions concrètes et adaptées à leur contexte professionnel.
L'intervention s'inscrit dans une démarche neutre, confidentielle et respectueuse de l'autonomie des acteurs, sans se substituer aux responsabilités hiérarchiques ou décisionnelles. L'accompagnement est construit sur mesure, dans le respect du principe de volontariat, afin de garantir un cadre sécurisant et propice à l'engagement.

- Coaching individuel des encadrants ou agents dans leurs fonctions et responsabilités
- Accompagnement lors de prises de poste, évolutions professionnelles ou changements organisationnels
- Soutien au développement des compétences managériales et relationnelles
- Aide à la prise de recul, à la gestion des situations complexes et à la conduite du changement
- Contribution à la prévention des risques psychosociaux et à l'amélioration du climat de travail

Comment adhérer ?

Ce service est accessible par convention aux collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au CDG30. Les modalités complètes d'adhésion et la grille tarifaire sont disponibles sur cdg30.fr.

Vos contacts Pôle juridique
coaching@cdg30.fr